

FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE BE MANOEUVRE

(2 jours - 14h)

L'habilitation électrique BE Manœuvre est obligatoire pour tout personnel d'exploitation et d'entretien non électricien appelé à faire des manœuvres.

La formation habilitation électrique BE Manœuvre répondant à la norme NF C 18-510, d'une durée conseillée de deux jours, soit 14 heures, veillera à former efficacement les stagiaires aux dangers d'ordre électrique et à leur inculquer les bonnes pratiques en matière de sécurité et de prévention.

Suite à la formation habilitation électrique BE Manœuvre et en cas d'avis favorable, une attestation de formation et un titre d'habilitation électrique vous seront remis.

PROFIL

Personnel d'exploitation et d'entretien non électricien appelé à faire des manœuvres d'ordre non électrique (réarmement de disjoncteur).

PRE-REQUIS

Avoir reçu une formation en électricité adaptée aux opérations confiées.

Etre en possession de ses EPI.

Compréhension de la langue française.

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation en matière de risque électrique selon la norme NF C 18-510 afin d'obtenir un titre d'habilitation BE Manœuvre.
- Réaliser les manœuvres sur des installations et des équipements électriques en basse tension.
- Exécuter sur ordre des tâches de travaux électriques.
- Obtenir un titre d'habilitation BE Manœuvre.

PROGRAMME

- Distinguer les grandeurs électriques telles que courant, tension, résistance, puissance, courant alternatif et continu ...
- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les protections collectives et leurs fonctions (barrière, écran, banderole, etc...).
- Les équipements de travail utilisés (échelles, outils à main ...), les risques et leurs mises en œuvre.
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Ouvrages ou installations : limites des différents domaines de tension.
- Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement.
- Les habilitations : principe, symboles, limites et formalisation.
- Les zones d'environnement et leurs limites :

SMART ELECTRO FORMATION

25240 CHAUX NEUVE

06.45.80.82.25

Mail : direction@smart-electro-formation.fr

Site internet : www.smart-electro-formation.fr



- Nommer les informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique ou au chargé de consignation.
- Enoncer les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres.
- Les prescriptions associées aux zones de travail.
- Citer les limites de l'habilitation BE Manœuvre (autorisation et interdits ...).
- Evaluation du risque électrique.
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.

METHODE PEDAGOGIQUE

- Déroulement - évaluations :

Programme et contenu de la formation conformes à la norme NF C 18-510. Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de situations et partage d'expériences.

A l'issue des évaluations pratique et théorique (QCM), les collaborateurs recevront une attestation de formation avec un titre d'habilitation d'une durée de 3 ans.

- Liste du matériel pédagogique :

Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante.

Matériel de démonstration : Gants isolants d'électricien, VAT, cadenas, dispositif de condamnation, casque écran facial.